

---

Don du citoyen Marteau, ancien officier invalide, qui offre à la patrie le produit d'une pension de 300 livres accordée à ses services, pour la durée de la guerre, lors de la séance du 26 brumaire an II (16 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don du citoyen Marteau, ancien officier invalide, qui offre à la patrie le produit d'une pension de 300 livres accordée à ses services, pour la durée de la guerre, lors de la séance du 26 brumaire an II (16 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 317;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1911\\_num\\_79\\_1\\_40579\\_t1\\_0317\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40579_t1_0317_0000_4);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« La Convention nationale décrète (1) :

**Art. 1<sup>er</sup>.**

« Les minutes des procès-verbaux des séances de la Convention seront déposées au comité des décrets, aussitôt que la lecture en aura été faite et que la rédaction en aura été approuvée.

**Art. 2.**

« Le comité des décrets emploiera le nombre de commis nécessaires pour les mettre au net, et elles seront de suite signées des secrétaires qui les auront rédigées (2). »

Le citoyen **Marteau**, ancien officier invalide, fait don à la patrie du produit d'une pension de 300 livres accordée à ses services, pendant que la guerre durera.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre du citoyen **Marteau** (4).

*A la Convention nationale.*

« A Vassy, département de la Haute-Marne, le 18 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Législateurs,

« Votre gloire est immortelle ! Vous avez rendu à l'homme sa dignité, au peuple sa majesté. Vous êtes les premiers législateurs qui avez généralement consacré les vrais principes de la liberté et de l'égalité.

« Législateurs, permettez à un républicain zélé, admirateur enthousiaste de vos sublimes travaux, à un ancien officier invalide, parvenu par les grades, prêt à verser son sang pour la République, de déposer sur l'autel de la patrie le don qu'il fait, pendant la durée de la guerre, du produit de la pension de trois cents livres, que vous lui avez accordée en considération de ses services et de ses infirmités.

« MARTEAU. »

Le conseil général de la commune et le comité de surveillance de la ville d'**Ingrandes**, district d'**Angers**, département de **Maine-et-Loire**, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, sur son énergie et bénissent la **Montagne**; ils vivent l'**Assemblée** à rester à son poste jusqu'à la paix.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (5).

Suit l'adresse du conseil général de la commune et du comité de surveillance de la ville d'**Ingrandes** (6).

Le conseil général de la commune et le comité de surveillance de la ville d'**Ingrandes**, district

(1) L'auteur de la proposition est Manuel, d'après le *Journal des Débats et des Décrets* (n° 424, séance du samedi 26 brumaire, p. 355).

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 256.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 256.

(4) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 772.

(5) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 256.

(6) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 754.

d'**Angers**, département de **Maine-et-Loire**, aux citoyens représentants du peuple français à la Convention nationale, séante à Paris.

« Le 12<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République.

« Citoyens représentants,

La France doit à votre courage, à vos efforts triomphants et à vos grands principes, la Constitution, en même temps simple et sublime que vous lui avez donnée, Constitution qui n'eut jamais d'égale et qu'elle a reçue et adoptée avec autant de satisfaction que de reconnaissance, parce qu'elle renferme toutes les bases et les conditions nécessaires pour assurer sa prospérité, son bonheur et sa gloire, en établissant le règne des vertus et de la philosophie, et en détruisant d'une main hardie et sûre une foule de préjugés, enfants de l'erreur, de la superstition et du despotisme, qui, depuis tant de siècles et sous tous les rapports, nous tenaient courbés sous le joug de l'ignorance et de la servitude.

« Cette Constitution, faite pour le bonheur du peuple qui, dans l'ancien régime, était absolument dédaigné, a choqué trop d'intérêts, trop de passions particulières, pour ne pas trouver une foule de détracteurs. Aussi, après avoir fait, dans votre sein même, de vains efforts pour l'empêcher de naître ont-ils tramé, dans toutes les parties de l'empire, d'accord avec nos ennemis extérieurs, les plus noirs complots pour la faire échouer dès sa naissance et nous replonger dans l'esclavage. Mais votre courage, votre sagesse, votre active surveillance ont découvert et déjoué leurs manœuvres, et vous touchez, pour votre gloire et pour le bonheur du peuple, au moment d'un triomphe complet.

« L'existence du dernier de nos tyrans entretenait encore la coupable espérance des partisans de la royauté. Sa mort et celle de son infâme complice, justement prononcée par la loi, les a effrayés, confondus.

« Un système non moins funeste et dangereux, formé dans votre sein même, d'accord avec Pitt et Cobourg, tendait à diviser la France en la fédéralisant et, par ce moyen captieux, proposé sous des couleurs séduisantes, à la livrer à la discrétion des despotes coalisés contre elle. Vous avez déjoué ces complots affreux en frappant hardiment ses auteurs et en éclairant le peuple sur la noirceur de leurs projets. Marseille vaincue et désabusée; Lyon punie d'une manière terrible de sa révolte obstinée; la Vendée vaincue et dévastée par le fer et la flamme; Toulon, à la veille d'éprouver le même sort pour son infâme trahison; les grandes, les nécessaires, les terribles mesures révolutionnaires déployées dans toutes les parties de la République, et particulièrement dans les grandes cités, contre les gens suspects, les intrigants, les accapareurs, les égoïstes, les traîtres et les conspirateurs que nous, en un mot contre tous les ennemis de notre nouvelle Constitution; la création d'une armée révolutionnaire pour soutenir ces mesures salutaires et en assurer le succès; la France décrétée en état de révolution jusqu'à la paix; les administrations suspectes renouvelées et remplacées par de vrais sans-culottes; la surveillance active sur les états-majors et les commandants de nos armées; la terreur mise à l'ordre du jour; l'esprit public ranimé et mis, par votre exemple et vos soins, à la hauteur des circon-